

Kirsch, Philippe (Canada)

Note verbale

[Original : anglais]

L'Ambassade du Canada au Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat of de l'Assemblée des États Parties et a l'honneur de se référer à la décision du Bureau de l'Assemblée des États Parties, prise à sa onzième réunion, le 1^{er} mai 2012, concernant l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures, qui se tiendra à la onzième session de l'Assemblée.

Le Gouvernement du Canada a l'honneur de proposer la candidature du juge Philippe Kirsch, Conseiller de la Reine, à l'élection de la Commission consultative pour l'examen des candidatures. Le juge Kirsch a été juge de la Cour pénale internationale de 2003 à 2009 et le premier Président de la Cour. Avant d'être juge de la Cour pénale internationale, le juge Kirsch a exercé la fonction de Président du Comité plénier de la Conférence diplomatique des plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une Cour criminelle internationale (la Conférence de Rome), ainsi que de Président de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale. Le curriculum vitae du juge Kirsch est joint à la présente note.

Le juge Kirsch remplit les critères énoncés aux paragraphes a), b) et c) de l'article 36 du Statut de Rome. Il est membre du barreau de la Province du Québec et a été nommé *Queen's Counsel* (Conseiller de la Reine) en 1988. Il jouit d'une haute considération morale, il est connu pour son impartialité et son intégrité et réunit les qualifications requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires au Canada. Le juge Kirsch est une sommité dans le domaine du droit pénal international et du droit international public et il a une vaste expérience de la Cour pénale internationale. Le juge parle français et anglais couramment.

* * *